

Réponses : Les Soldes en France

En France, les soldes officielles ont lieu deux fois par an, soit les soldes d'été (dernier mercredi de juin) et les soldes d'hiver (second mercredi de janvier) contrairement à l'Amérique du Nord, qui a toute liberté en ce domaine. Les soldes durent dorénavant (from now on) cinq semaines plutôt que six, laissant ainsi une semaine aux commerçants français pour organiser deux périodes de soldes libres d'une semaine chacune dans le style américain.

Les soldes françaises suivent un modèle progressif (30%, 40%, 50%, 70% et plus de rabais (discount, reduction) qui débute par la « première démarque » (mark-down) proposant habituellement les rabais les moins intéressants mais un choix plus vaste. Au fur et à mesure (gradually, bit by bit) du déroulement des soldes, la deuxième démarque, troisième démarque, et la démarque finale constituent les étapes (stages) correspondant à la baisse des prix proposés. Pour s'assurer de bénéficier des meilleurs prix et du meilleur choix, on doit évaluer si ce que l'on désire vaut le risque d'une attente dont l'issue est plus qu'incertaine.

Répondez :

1. Quand est-ce que les soldes officielles ont lieu en France ? Les soldes officielles ont lieu deux fois par an, en été et en hiver. Elles commencent le dernier mercredi de juin et le second mercredi de janvier.
2. Les soldes durent pendant combien de semaines ? Elles durent cinq semaines.
3. Il y a combien d'étapes de baisse des prix pendant les soldes ? Il y a quatre étapes.
4. À ton avis, est-ce qu'il vaut mieux acheter ce que l'on veut au commencement des soldes ou à la fin ? Pourquoi ?